

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2017)
Heft:	4
Artikel:	Le coworking, un modèle pour les espaces périurbains et ruraux?
Autor:	Mamie, Floriane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-958059

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

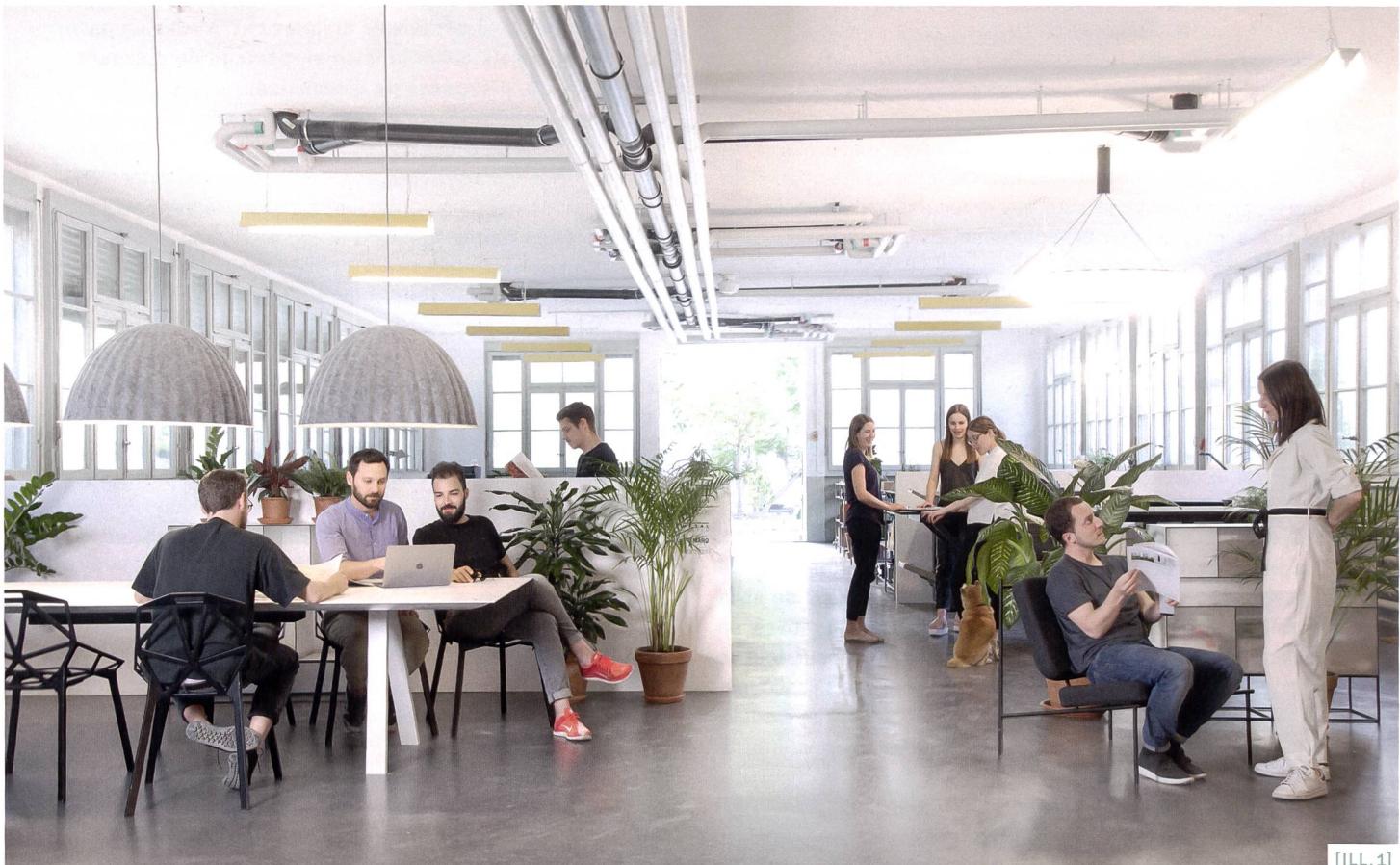
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le coworking, un modèle pour les espaces périurbains et ruraux?

FLORIANE MAMIE
Cheffe de projet au Réseau urbain neuchâtelois (RUN).



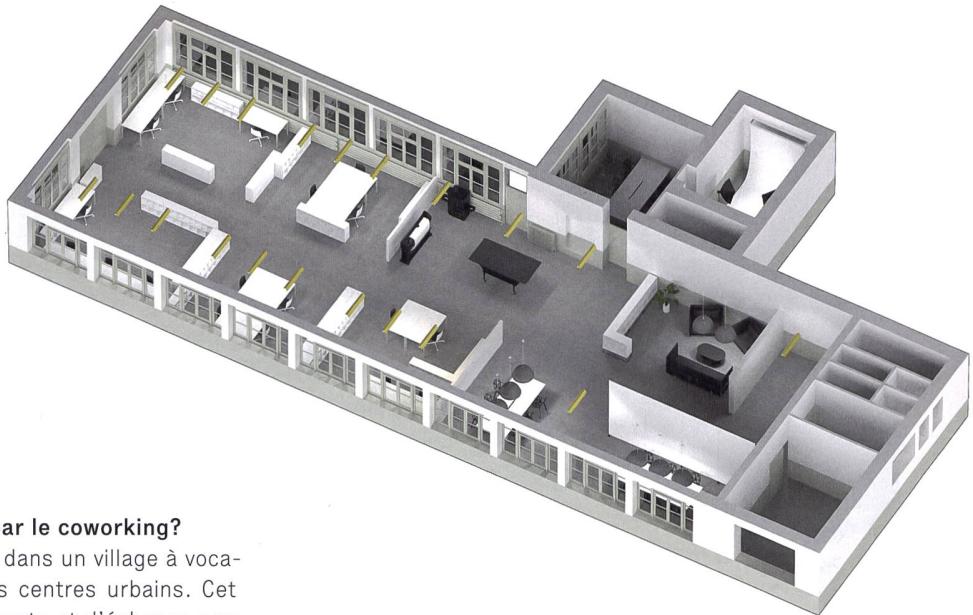
[ILL. 1]

Le coworking, la mutualisation d'espaces de bureau, est un phénomène qui émerge depuis plusieurs années dans les grands centres urbains. En Suisse romande, les tout premiers espaces ont, entre autres, vu le jour à Genève, Lausanne et Neuchâtel. Ils rassemblent principalement des travailleuses et travailleurs indépendants pour qui louer un bureau individuel n'est pas financièrement intéressant. Les salariés, étudiants voire chômeurs y trouvent également parfois leur compte. En réunissant en un lieu des professionnels d'horizons variés, les idées se rencontrent, se mélangent et de nouveaux projets inédits et interdisciplinaires sont susceptibles d'apparaître autour de la machine à café. En plus des contacts informels, les espaces de coworking cultivent souvent ce potentiel d'échange en organisant conférences et partages autour de thématiques transversales. Les espaces de coworking peuvent ainsi être vus comme des terreaux pour l'innovation.

[ILL. 1] Recréer convivialité et partage entre travailleurs indépendants: le coworking Hyperespace à Renens. (Photo: Hyperespace/Jeanne Martel)

Cette tendance se développe spontanément en milieu urbain à l'initiative d'individus ayant généralement eux-mêmes besoin d'un espace de travail et étant donc leurs premiers clients. Si le phénomène se pérennise, voire s'étend, en ville, il a par contre du mal à s'exporter dans les zones plus périurbaines ou rurales. Est-ce à dire que les espaces de coworking n'apportent pas les mêmes avantages aux individus s'ils se situent en périphérie? Au contraire, les avantages y sont encore plus nombreux! Situés dans des territoires résidentiels, de tels lieux permettraient aux utilisateurs d'éviter de fastidieux trajets pendulaires un ou deux jours par semaine. Cependant, les personnes potentiellement concernées préfèrent opter pour le télétravail plutôt que de se lancer dans la tâche laborieuse de monter et faire fonctionner un espace de coworking. Le télétravail, s'il présente un intérêt certain pour mieux concilier vie familiale et professionnelle ainsi que pour diminuer le temps passé dans les transports, ne permet pas le foisonnement des idées et le contact social.

[ILL. 2] La configuration d'un espace de coworking, avec des postes de travail individuels et des espaces et équipements mutualisés (imprimantes, salles de réunion, cafeteria, etc). (Source: Hyperespace)



Redynamiser les territoires ruraux par le coworking?

Imaginons un centre de coworking dans un village à vocation résidentielle à l'écart des grands centres urbains. Cet espace offrirait un lieu de travail à la carte et d'échange aux nombreux pendulaires qui quittent leur maison pour partir travailler chaque matin dans les centres urbains. Les individus auraient ainsi la possibilité de s'éviter des trajets lorsqu'aucune raison ne leur demande d'être physiquement présent dans les locaux de leur employeur, tout en bénéficiant de contacts avec d'autres professionnels. A l'heure de la numérisation, ce scénario est tout à fait réaliste. En effet, la plupart des travailleurs ont essentiellement besoin de matériel informatique, d'une connexion internet et de l'équipement standard d'un bureau. Et pourtant le modèle peine à s'imposer pour l'instant.

Les villages à vocation résidentielle évoqués ci-dessus subissent quotidiennement l'exode de leurs actifs durant les heures de bureau. En effet, le mode de vie actuel tend à placer les fonctions de travail, de loisirs et d'achats dans les centres urbains, n'attribuant plus que l'habitat aux espaces périurbains et ruraux. Ce phénomène a pour conséquence une désertification des villages en termes de commerces, restaurants et services. Ils sont ainsi nombreux à déplorer la fermeture de leurs derniers commerces ou restaurants et, par là, de leurs derniers lieux de vie sociale. Relocaliser, par des espaces de coworking, les actifs sur leurs territoires de résidence, est une voie pour renforcer l'économie présente dans ces lieux. De plus, le coworking permet, globalement, de maximiser l'utilisation des surfaces bâties. En réunissant en un lieu plusieurs professionnels, l'utilisation de bureaux individuels est évitée et l'espace total nécessaire optimisé.

Allons un pas plus loin encore. Imaginons un village dont le dernier restaurant ou la dernière épicerie menace de fermer et ce dernier établissement se transformant en un lieu nouveau alliant, par exemple, une salle de restaurant classique avec un espace offrant des places de travail aux pendulaires, leur permettant de travailler non loin de chez eux tout en profitant de l'échange et du partage propres aux espaces de coworking. Le restaurateur verrait, par cette nouvelle activité, une nouvelle source de revenu pérennisant son activité et la vie sociale du village profiterait de ce lieu de vie pouvant également servir de lieu de rencontre, en soirée et les week-ends, pour les sociétés locales. En termes d'utilisation du sol, ce modèle serait également bénéfique car il permet d'optimiser le lieu en lui attribuant des usages multiples.

Repenser le travail pour penser les espaces de travail

Et l'employeur dans tout ça? Si laisser ses collaborateurs exercer dans différents lieux paraît encore saugrenu pour certains pour des raisons liées aux questions de concurrence et

de surveillance du travail à effectuer, de nombreux employeurs ont déjà sauté le pas en permettant notamment le télétravail. Dans le cadre d'une relation professionnelle de confiance, cet aménagement a tendance à motiver davantage les employés et à renforcer l'attrait de l'entreprise. Cette dernière en sort donc finalement gagnante.

Le coworking s'inscrit dans la tendance des travailleurs nomades. Equipés d'un ordinateur portable et d'un téléphone mobile, ils travaillent depuis les locaux de leur entreprise, de leur domicile, de la table d'un espace de coworking ou même de celle d'une terrasse de café. Flexibilisation des lieux et flexibilisation des horaires sont intrinsèquement liées. Si le coworking et le télétravail sont des réponses intéressantes aux surcharges chroniques des grands axes de transport, pour les désengorger plus précisément aux heures de pointe, en répartissant mieux les déplacements, un assouplissement des horaires de travail serait également une solution à considérer. A l'heure où la mobilité durant les heures de pointe pourrait être tarifée, il est temps de repenser entièrement la manière dont nous voyons l'activité professionnelle. Avant de mettre en place des mesures coercitives impopulaires, il existe des modèles à mettre en place pour atténuer ces problématiques.

Le rôle clé des collectivités publiques

Malgré les nombreux avantages que présente le coworking pour les individus, les territoires et les entreprises, le modèle peine, comme déjà souligné, à s'exporter hors des grandes villes. Parmi les explications à cette réticence, nous avons cité l'important travail que représentent la mise en place et le fonctionnement d'un espace de coworking lorsqu'il est le seul fait de personnes privées ainsi que la frilosité de certaines entreprises. Face à ce phénomène novateur, les collectivités publiques peuvent jouer un rôle-clé pour encourager le changement des habitudes et des mentalités, d'autant plus que cela représente pour elles une solution potentielle dans l'optique de redynamiser leur économie locale.

La Commune de Morez dans le Haut-Jura français (près de 5000 habitants) a tenté le pari en créant, avec le soutien de la communauté de communes, un centre de coworking notamment pour retenir une partie des travailleurs frontaliers sur son territoire. Et la formule fonctionne depuis 2014. Citons encore un projet soutenu, entre autres, par Interreg, qui vise à développer un véritable réseau d'espaces dans le Grand Genève afin de désengorger les axes de transport surchargés aux heures



[ILL. 3]

de pointe. Le développement de ces nouvelles formes de travail et notamment du coworking en espace périurbain, voire rural, repose sur ces expériences pilotes qui, pour en générer de nouvelles, doivent faire leurs preuves et démontrer les avantages réels qu'en retirent les individus, entreprises et territoires. Dans ce cadre, la thématique des nouvelles formes de travail est intégrée au PHR-Economie de l'Arc jurassien (programme de développement économique à l'échelle des territoires d'actions du projet de territoire suisse). Ceci permettra d'évaluer la pertinence du modèle pour optimiser la captation de revenus sur le territoire de l'Arc jurassien. Le Réseau urbain neuchâtelois (RUN), dans sa qualité de plate-forme de développement régional entre autres, cherche à faire connaître ces bonnes pratiques afin de diffuser largement le modèle.

Une solution novatrice pour les travailleurs, les entreprises et les territoires

Pour conclure, le coworking est une solution novatrice et porteuse pour les travailleurs, entreprises et territoires. Le fait qu'un seul lieu puisse à la fois servir à des professionnels de différents horizons et également fonctionner en synergie avec d'autres services afin d'assurer une vie locale dynamique dans les communes périurbaines s'inscrit dans une dynamique d'optimisation des espaces bâties et des espaces de transport. Les collectivités publiques peuvent être directement à l'initiative de projets concrets comme à Morez ou dans le Grand Genève mais leur marge de manœuvre pour encourager la création d'espaces de coworking est bien plus large. Le changement de paradigme peut s'immiscer dans d'autres sphères de l'action publique. Les initiatives privées mériteraient d'être soutenues et valorisées, à titre d'exemplarité; les fonctionnaires pourraient être encouragés au télétravail et, enfin, la planification territoriale devrait ouvrir des pistes d'encouragement de l'évolution du monde du travail encore non explorées.

[ILL. 3] Implanter des espaces de coworking en milieu rural: une manière de retenir les travailleurs pendulaires ou frontaliers? (Photo: RUN)

ZUSAMMENFASSUNG Coworking Spaces, auch ein Modell für periurbane und ländliche Gebiete?

Coworking Spaces haben in den Städten Hochkonjunktur, in Stadtrandgebieten und im ländlichen Raum bekunden sie jedoch Mühe sich zu etablieren, obwohl diese Arbeitsweise zahlreiche Vorteile aufweist und damit Büroflächen eingespart werden können. Geteilte Arbeitsräume in Wohngebieten würden es Arbeitstätigen ermöglichen, an gewissen Wochentagen Pendler-Fahrzeit einzusparen. In den Wohnquartieren wiederum könnte die Präsenz Berufstätiger tagsüber die Wirtschaft ankurbeln. Global betrachtet, wären die Verkehrsachsen zu Spitzenzeiten weniger beansprucht. Auch die Unternehmen könnten davon profitieren, dank erhöhter Motivation und Produktivität ihrer Mitarbeiter. Gemeinwesen können die Entwicklung von Coworking Spaces unterstützen, indem sie konkrete Projekte initiieren, wie z.B. Morez im französischen Jura, wo ein Coworking Zentrum geschaffen wurde, um die Grenzgänger im Ort zu behalten. In der Genfer Agglomeration überlegt man sich, ein Netzwerk von Coworking-Arbeitsplätzen einzurichten mit dem Ziel, das Verkehrsnetz während den Spitzenzeiten zu entlasten.